

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN du 31 mai 2022

Délibération N° : 2022/05/31/06A

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le vingt-quatre mai, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 21 - présents : 17- votants : 19.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, CASU, QUÉDEC, MAREC-PRIGENT, NÉDÉLEC, NOWAK, TOURBOT, SÉNÉ, MAUBIAN, CORRE, PÉRON, GARAULT, BROCHAIN, VIGOUROUX, CUEFF, LE CHENADEC, BLONS.

Absents et excusés : Mme TANGUY (pouvoir à M. CUEFF), MM. MINGANT (pouvoir à Mme CASU), AVETAND, STERN.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie BROCHAIN

## DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉHABILITATION DU KANNDI

Mme Michèle CASU, Adjointe au Maire, informe le conseil municipal de la possibilité de solliciter une subvention auprès de la Région Bretagne pour les travaux de réhabilitation du kanndi dans le cadre de l'appel à projet « s'engager collectivement pour le patrimoine breton ».

Mme Michèle CASU présente la suite des travaux envisagés sur le kanndi avec l'intervention d'associations, de bénévoles et du CFA d'Hanvec : reconstruction des pignons en moellons de pierre de pays, reconstruction d'une charpente avec sa volige, pose d'une couverture en ardoises traditionnelles, travaux d'aménagement et plantations et pose de panneaux pédagogiques.

Le budget des travaux a été estimé à 56 920 € HT grâce à des dons de matériaux et au travail réalisé par les bénévoles, avec le plan de financement suivant :

| FINANCEURS   | Dépenses H.T.<br>subventionnables de<br>l'opération | Taux sollicité | Montant sollicité de<br>la subvention |
|--|---|----------------|---------------------------------------|
| Etat – D.E.T.R.  |   |                |                                       |
| Région   | 56 920,00 €   | 40%            | 22 768,00 €                           |
| Département  |   |                |                                       |
| Autres financements publics  |   |                |                                       |
| Total des aides publiques sollicitées<br>(cumul plafonné à 80% du montant<br>H.T.) |   | 40%            | 22 768,00 €                           |
| Montant à la charge du maître<br>d'ouvrage (autofinancement<br>minimum de 20%)     |   | 60%            | 34 152,00 €                           |
| Total (coût de l'opération HT)   | 56 920,00 €   | 100%           | 56 920,00 €                           |

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve les travaux de réhabilitation du kanndi ainsi que le plan de financement présenté ;

Autorise le Maire à faire toutes les démarches nécessaires pour cette demande de subvention auprès de la région Bretagne.

Le Maire,  
Bernard GOALEC



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'B. Goalec', is written over a large, faint, stylized 'C' shape that is part of the official seal's design.